Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 91 (1955)

Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XCIe ANNEE - No 13 2 avril 1955

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : *Pâques. — Des fleurs... — S. P. R. : Comité central. — Deuxième semaine internationale au Village Pestalozzi. —* **Vaud :** *Postes au concours. — Permanence S. P. V. — Qui prépare nos manuels scolaires? — M. Margot, inspecteur, a pris sa retraite. —* **Genève :** *U. I. G. M. : A vos marques. — S. A. P. U. I. G. M. — U. A. E. E. : Comité. —* **Neuchâtel :** *Assemblée des délégués S. P. N. — Présidents de section pour 1955. —* **Jura bernois :** *Vingt nouveaux maîtres et maîtresses primaires. —* **Communiqué :** *Cours de vacances.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Le bon administrateur. —* **D. Massarenti :** *A propos de la solution du problème des notes scolaires. —* **Bibliograqhie. —** **Alexis Chevalley :** *Un événement musical : « La nique à Satan ».*

Partie corporative

PAQUES

Le « Bulletin » ne paraîtra pas le 9 avril, le numéro sera consacré tout entier à l'« Educateur ». Bonnes vacances !

DES FLEURS...

Les écoliers du Japon offrent à leurs camarades de Suisse de la semence de cerisier Sakura. Que ceux — et celles, bien entendu, chères collègues — d'entre vous qui désirent intéresser leurs élèves à la culture de cet arbuste aux fleurs magnifiques veuillent bien envoyer une simple carte à l'adresse ci-dessous, avant le 16 avril prochain. Je me ferai un plaisir de leur faire parvenir alors une part du paquet que j'ai reçu.

Le geste charmant des enfants japonais, symbole de paix et d'amitié entre les peuples, mérite que vous lui fassiez bon accueil. Il mérite aussi une réponse de notre part. C'est pourquoi je me permets de suggérer aux collègues qui recevront des graines de préparer, avec leurs élèves, des lettres de remerciements et des dessins ou des collections de plantes séchées et de semences de fleurs de notre pays. Toute autre idée sera évidemment la bienvenue.

Une dernière recommandation : il ne faudra pas tarder à mettre la graine dans une bonne terre de jardin, additionnée de sable et de tourbe, et ne pas trop l'arroser pendant le temps de la germination.

A. Neuenschwander, Avenue Henri Golay 33, Genève (Châtelaine)

S. P. R. - COMITÉ CENTRAL

Sous la présidence de A. Neuenschwander, président, le comité central S. P. R. a siégé à Genève le 26 mars.

La séance a débuté par la lecture des rapports adressés à la F.I.A.I. : la **réadaptation de l'enfant déficient,** rédigé par Mlle Quartier et **la liberté de l'instituteur,** par E. Pierrehumbert.

D'autre part, le prochain congrès de la C.M.O.P.E. aura à se prononcer sur deux propositions de revision des statuts. Le comité étudiera ces modifications ultérieurement.

Le «Schweizerischer Lehrerverein» convoque la séance annuelle commune des deux comités pour les 4 et 5 juin. Nous sommes heureux de la reprise de ces relations.

La semaine internationale à Trogen aura lieu du 15 au 23 juillet (voir plus bas). A. Pulfer y représentera officiellement la S. P. R.

Le Département fédéral de l'Intérieur demande notre avis sur l'adjonction proposée à la Constitution fédérale d'un article 27ter, définissant les compétences de la Confédération et celles des cantons dans le domaine du cinéma. Aucun texte constitutionnel, en effet, ne permet actuellement à la Confédération de légiférer à ce sujet. Tout en souhaitant de voir s'élever le niveau moral et intellectuel des films présentés au public, nous ne pouvons que nous déclarer incompétents pour l'examen du projet en cours, les films d'éducation, les questions de censure, de moralité des films et de la publicité restant attribuées aux cantons.

L'assemblée de la Commission nationale suisse de l'Unesco a eu lieu dernièrement à St-Gall. L'assemblée de la section I a fait sienne la proposition de G. Delay de demander au Conseil fédéral que des représentants du corps enseignant reprennent leur place au sein de la commission nationale. L'assemblée plénière a également approuvé cette résolution. Wait and see... mais pas trop longtemps ! G. W.

DEUXIÈME SEMAINE INTERNATIONALE AU VILLAGE PESTALOZZI

à Trogen, du 15 au 23 juillet

Cette réunion est organisée sous le patronage du S. L. V., de la S. P. R. et de la commission nationale de l'Unesco.

Les conférences et les discussions sont fixées au matin ou au soir, afin de laisser l'après-midi libre pour des excursions, des visites ou des promenades.

Une douzaine de conférenciers sont prévus, dont deux Romands. La finance est de 80 fr. ; elle comprend les frais de logement, de nourriture et de cours. Une indemnité sera allouée aux participants de la S. P. R. et peut-être une subvention des D. I. P.

Les collègues romands qui veulent rafraîchir leurs connaissances en allemand sont priés de s'inscrire jusqu'au 15 mai à la Rédaction du « Schweizerische Lehrerzeitung », Postfach Zurich 35.

Le programme définitif paraîtra à fin avril.

VAUD — POSTES AU CONCOURS

Plus de **150** postes d'institutrices, d'instituteurs et de maîtres spéciaux sont à repourvoir dans le canton. Il est donc impossible de publier ici cette longue liste qui occuperait 5—6 pages de notre journal. Les intéressés voudront bien consulter — pour cette fois — la « Feuille des Avis Officiels ».

Rappelons que chaque postulation doit faire l'objet d'une lettre, mais qu'il peut y avoir plusieurs lettres de postulation dans la même enveloppe. Celles-ci doivent être adressées au Département de l'instruction publique et des cultes, Service de l'enseignement primaire. Délai pour ces premières places vacantes : **13 avril 1955.** Par contre, les certificats, lettres de recommandation, etc., sont à envoyer directement aux autorités communales.

Les intéressés feront bien de se renseigner exactement — avant de poser leur candidature — sur les conditions de logement, les prix des loyers, les indemnités de résidence, etc. Dans quelques localités ou l'instituteur **doit** occuper l'appartement du collège, le loyer est manifestement trop élevé. Dans plusieurs villes vaudoises, l'indemnité de résidence est inexistante ou trop faible, alors que les loyers sont très chers. Le collègue ayant occupé le poste précédemment ou les autres membres du corps enseignant de la localité se feront un devoir de vous donner tous les renseignements utiles.

Pour ne parler que de certains postes vacants actuellement, il n'y a **aucune indemnité de résidence** à : Aigle, Bex, Bière, Blonay, Château-d'Oex, Cossonay, Cully, Corcelles p/Payerne, La Sarraz, Le Chenit, Leysin, Lucens, Moudon, Nyon, Ste-Croix, St-Prex, Vallorbe, Villeneuve.

Il est cependant possible que dans l'une ou l'autre de ces localités, le loyer soit modeste, soit dans le bâtiment d'école lui-même, soit en ville. C'est au postulant à se renseigner...

Nous croyons utile de donner encore ci-dessous les montants des indemnités de résidence versées par quelques communes dans lesquelles des places sont vacantes :

Crissier : 300 fr. pour l'institutrice.

La Tour-de-Peilz : idem.

Lutry : 300 fr. pour l'instituteur.

Montreux : 600 fr. pour l'instituteur, 300 fr. pour l'institutrice.

Vevey : idem + 100 fr. par enfant (maximum 3).

Morges : 200 fr. pour l'institutrice.

Orbe : 200 fr. pour l'instituteur.

Payerne : idem, rien pour l'institutrice.

Prilly : 1000 fr. pour l'instituteur, 500 fr. pour l'institutrice.

Pully : instituteur : 15 % du traitement communal, environ 1250 fr. ; institutrice : 9,4 % du traitement communal, env. 600 fr.

Renens : instituteur : 500 fr. + 25 % du loyer supérieur à 1000 fr. ; institutrice (célibataire) : 300 fr.

Yverdon : instituteur : 400 fr. + 100 fr. par enfant (max. 3) ; institutrice : 200 fr.

Ces chiffres ne sont intéressants que pour autant qu'on les compare aux prix des loyers, fort élevés dans la plupart de ces localités. Faites votre calcul !... et bonne chance. *E. B.*

PERMANENCE S. P. V.

Par suite de la cérémonie de remise des brevets à l'Ecole Normale (à laquelle le Chef du D.I.P. invite traditionnellement les membres du Comité central), et aussi pendant les vacances de Pâques, **la permanence ne sera pas assurée** au Café-restaurant du Grand Pont (Bock) les samedis **2, 9** et **16** avril. En cas d'urgence, s'adresser au président : P. Vuillemin, Pontaise 21, Lausanne.

QUI PRÉPARE NOS MANUELS SCOLAIRES ?

Dans une récente séance de la « Commission pédagogique consultative de l'enseignement primaire », un de nos collègues a soulevé cette question qui intéresse au plus haut point tous les enseignants. Le soussigné a sous les yeux une documentation qui lui permet de donner ici toutes précisions à ce sujet en ce qui concerne ces dix dernières années.

Sur **35** manuels scolaires, **15** sont signés par des inspecteurs et **20** par des membres du corps enseignant et des spécialistes : maîtres primaires supérieurs, institutrices, maîtres secondaires, pasteurs, etc.

Les **commissions** qui ont étudiés les projets de ces manuels ont été composées d'inspecteurs scolaires, d'instituteurs, d'institutrices, de directeurs d'écoles, de maîtres à l'Ecole Normale, de professeurs (chant, dessin), etc. Sur **161** membres de ces commissions, **50** étaient des inspecteurs, **100** des membres du corps enseignant, **11** des spécialistes divers. Les instituteurs et institutrices ont donc formé le 62 % des commissaires.

Ajoutons que le Département ne désigne plus lui-même les représentants du corps enseignant mais qu'il a pris l'habitude de demander au comité S.P.V. quels collègues siégeront dans ces commissions. *E. B.*

M. MARGOT, INSPECTEUR, A PRIS SA RETRAITE

Un après-midi d'été, il y a une quinzaine d'années : les « petits » s'appliquent à leur page de lettres. Les « grands » ont une leçon d'histoire biblique... Un coup léger, la porte s'ouvre, l'Inspecteur entre : « Continuez, je vous prie. » Un peu émue, je commente le mariage d'Isaac. Je me hâte, car, en passant, l'inspecteur a jeté un coup d'œil à l'horaire des leçons. Or, je sais bien qu'il ne porte pas « histoire biblique » de 13 à 14 heures, mais « Elocution ». C'est que la matinée a passé plus vite qu'on ne l'escomptait, que les problèmes ont dû être expliqués plusieurs fois, qu'en fin de compte, je n'ai pas pu donner ma leçon d'histoire biblique... Vous savez comment cela se passe parfois !

— Bonne, votre leçon, mais bien courte, pourquoi ?

Tremblante, j'explique l'affaire.

— Ce n'est pas une raison pour écourter. Il est des circonstances qui ne nous permettent pas toujours de suivre l'horaire. La leçon d'élocution, je sais bien que vous la donnerez une autre fois.

Un autre fait, il y a deux ou trois ans. Une collègue me téléphone : « Je suis dans mon lit, crise de cœur. J'étais désespérée de manquer ainsi à ma tâche, prête à donner ma démission... On m'annonce une

visite : l'Inspecteur. Nous avons parlé. Il m'a remonté le moral : je ne me sens plus coupable d'être ainsi malade. Grâce à ses bonnes paroles, je sens que je vais guérir plus vite... »

Je me souviens aussi du jour où il a dit à mes gosses : « Le livret, c'est un papillon, on croit toujours le tenir, on ouvre la main : rien... » Cette fois, ils ont compris la nécessité des répétitions que je leur imposais. Et puis, ce réconfort quand on entend l'inspecteur dire aux élèves : « Mes enfants, ce que vous savez, c'est à votre maîtresse que vous le devez. Dites-le à la maison. Dites à vos parents que je lui ai dit : Merci ! »

Penché sur le cahier de préparations simplifiées qu'on peut se permettre quand on a enseigné pendant plus de 25 ans le même programme, je revois l'Inspecteur m'expliquer avec bienveillance pourquoi il faut tourner une multiplication de telle façon plutôt que de telle autre, pourquoi il est préférable de ne point enseigner en même temps « **où** » est « **ou** », « **est** » et « **et** »... On sentait tout de suite qu'il y avait là une raison pédagogique profonde, une intelligence des choses de l'école et qu'il valait la peine d'essayer...

Je l'ai aussi vu arriver en colère, parce que la paresse, la négligence, un certain manque d'imagination ou de tenue dans une classe qu'il venait de visiter le mettaient hors de lui. Comment lui donner tort ? Il ne lui fallait pas beaucoup de temps pour voir à qui il avait affaire : sensibilité du cœur unie à celle de l'intelligence et à l'expérience.

Entre nous, nous disions avec mélancolie : « l'Inspecteur va nous quitter. » Maintenant, pas encore très sûrs que c'est vrai, que nous ne le verrons plus dans nos classes, nous pensons : « Bonne retraite, Monsieur Margot ! Votre souvenir nous aidera encore. » V. M.

GENÈVE

U. I. G. M. — A VOS MARQUES

Le tournoi de l'A.G.B.C. (Association Genevoise de Basket-ball Corporatif) se déroulera cette année d'avril à octobre. Deux équipes d'instituteurs sont inscrites, avec 18 joueurs résolus à tenir bien haut le drapeau de l'U.I.G. !

Une assemblée générale est le meilleur moyen de mettre toutes choses au point, en joignant l'utile, le nécessaire et l'agréable. Elle aura lieu

Mardi 19 avril, au Café du Boulevard

après le cours de culture physique, avec le programme suivant :

1. **Colloquium amabile** + **caseum in vino fusum,** cette dernière à 19 h. précises et avec inscription préalable auprès du coach jusqu'à mardi à midi : tél. 8 96 71 ; autres consommations possibles. *(Gaudeamus igitur amicorum Tassonis Meierisque matrimonio.)*
2. **Tournoi** (vers 20 h. 30).
   Organisation, calendrier, etc.
3. **Arbitrage.** Quelques points délicats des règles du basket-ball. Commentaires sur les feuilles d'arbitrage (par notre ami Alfred Mauris, arbitre de l'A.C.G.B.A.).

N. B. — Il n'y aura pas de temps mort.

Chaque joueur comprendra de lui-même que sa présence est indispensable. Quant aux participants au cours de gym, qui ne font pas partie des équipes, ils seront les bienvenus.

J. E.

S. A. P. U. I. G. M.

L'an prochain, l'U.I.G. célèbrera le 50e anniversaire de sa fondation. Pour se préparer aux manifestations qui marqueront ce jubilé, le « Syndicat » des anciens présidents de l'U.I.G. a organisé le samedi 26 mars une modeste agape, à laquelle assistaient tous ceux qui ont dirigé l'Union depuis 35 ans : A. Richard (1920-21), E. Laravoire (1922-24), A. Claret (1925-27 et 1929), F. Quiblier (1928), E. Paquin (1930-32), G. Willemin (1933-35), C. Duchemin (1936-38 et 1941-42), A. Lagier (1939-40), E. Gaudin (1943-46), A. Neuenschwander (1947-49) et R. Nussbaum (1950-52).

Entre la poire et le fromage (celui-ci aussi symbolique que celle-là), on lut le procès-verbal de la séance constitutive de l'U.I.G., on rappela de vieux souvenirs, on évoqua avec émotion ou malice d'anciennes figures de collègues ou de magistrats, on décida d'écrire un historique de l'U.I.G., on rendit hommage aux anciens (tous en étaient) et on se donna rendez-vous aux commémorations de l'an prochain.

G. W.

U. A. E. E.

Le nouveau comité, tel qu'il a été élu lors de l'Assemblée administrative du 3 mars 1955, se compose de la manière suivante :

Présidente : Mlle F. Schnyder (36, av. Blanc) ; vice-présidente : Mlle A. Hermatschweiler ; secrétaires : Mlles I. Rodel, M. Baron ; trésorière : Mlle Roth ; autres membres : Mlle R. Gascard, Mme C. Gremaud, Mlle S. Johr, Mme E. Newell ; Bulletinière : Mme M. Meyer de Stadelhofen.

NEUCHATEL

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA S. P. N.
26 mars 1955, à Neuchâtel

L'Assemblée des délégués s'ouvre par la lecture du rapport présidentiel. M. Zwahlen rappelle la tension qui a caractérisé cette période et qui aboutit à la scission. Il fait des remarques pertinentes mais aussi un peu amères sur la situation actuelle. Puis il passe en revue les principaux événements de l'année. Nous nous abstenons d'en donner les détails in-extenso qui paraîtront ici cet été. Il faut savoir gré au président qui doit se vouer à un travail absorbant sans répit. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire des défunts : Mlle Rosalie Peter, MM. William Porret et Arnold Jeanneret.

Puis notre excellent caissier, M. Bille, commente avec clarté et compétence la gestion de ses comptes. Voici les renseignements et considérations qui peuvent intéresser nos lecteurs :

La cotisation annuelle à la S. P. N. a été de 28 fr. ; 14 fr. 50 restent à la section cantonale et 13 fr. 50 vont à « la Romande ». Cette deuxième

somme n'est que le montant de l'abonnement à l'*Educateur,* la publicité fournissant les fonds indispensables au Comité romand pour couvrir ses dépenses considérables.

Les membres remplaçants et les retraités qui demeurent membres actifs paient une cotisation réduite de 14 fr. et reçoivent l'*Educateur.* Les assurances-accidents et responsabilité civile, par contrat collectif, nous permettent de jouir de conditions nettement avantageuses et tous les nouveaux collègues y sont rendus attentifs. Elles se recommandent d'elles-mêmes.

Pour assurer le jeu régulier des cotisations (comme pour le service d'expédition de l'« Educateur »), il est indispensable d'informer sans tarder le bulletinier soussigné de toute admission, démission et mutation.

Une subvention importante, combien opportune, est accordée à la S.N.T.M.R.F. qui travaille si utilement pour l'ensemble du Corps enseignant.

Les comptes bouclent par un boni de 1195 fr.

La **Caisse d'Entraide** dont la marche est très variable, toujours en fonction des sollicitations, est en augmentation de 2496 fr.

Ensuite, c'est le tour de M. Charles Landry qui donne connaissance du rapport de l'Exposition scolaire permanente. Il en est le distingué président depuis sa réorganisation. Tout marche bien. Ce premier rapport paraîtra dans ce journal prochainement. Mlle Perrenoud et M. Roger Hügli de Colombier ont vérifié les comptes et en donnent décharge au caissier. Ils sont tous deux désignés à nouveau pour effectuer ce travail l'an prochain ; suppléants : Mlle Thérèse Schmid et M. Marcel Rutti.

Cotisation : Le nombre considérable de démissions entraînera une diminution de recettes d'environ 1500 fr. Le boni de cette année permettra de la compenser. Aussi, l'assemblée des délégués décide-t-elle de maintenir la cotisation à 28 fr. pour 1955. La Caisse d'Entraide n'ayant pas été trop mise à contribution en 1954, l'assemblée vote la suppression de la cotisation habituelle de 5 fr. pour cette année.

Divers. M. Hasler remercie le C. C. et singulièrement M. Zwahlen, président, de leur activité intense.

Puis une discussion nourrie a lieu sur la formation accélérée du Corps enseignant féminin proposée par le Département. Cette mesure a été l'objet de notre plus grande surprise. Si l'on peut comprendre que les autorités soient soucieuses de parer à la pénurie persistante d'institutrices, on s'étonne que des mesures soient prises sans que nos organes professionnels en aient eu le moindre vent. Si un brevet primaire peut être mis sur un pied d'équivalence avec le baccalauréat ou la maturité, on devient nettement sceptique à l'égard de certains diplômes commerciaux. N'y aurait-il pas d'autres suggestions à faire, telles que l'autorisation de continuer la classe aux institutrices qui se marient, ou l'extension de l'enseignement par des instituteurs aux postes de la campagne ou à la 3e année dans les villes. C'est aussi l'occasion de rendre définitives les nominations d'instituteurs faites provisoirement sous la pression de circonstances qu'on croyait éphémères. Par ailleurs, l'Assemblée vote les résolutions suivantes :

1. Le C. C. est prié de remettre à l'étude la revalorisation de nos traitements.
2. L'Assemblée des délégués appuie toutes les démarches qu'entreprendra le C. C. dans la question de la préparation accélérée d'institutrices telles qu'elles ont été exposées plus haut.

Cette séance intéressante et vivante dura deux heures et demie.

W. Guyot.

PRÉSIDENTS DE SECTION POUR 1955

Neuchâtel : *M. Xavier Zürcher,* Favarge 75, Neuchâtel. Tél. 5 63 36.
Boudry : *M. Marcel Rütti,* Chapelle 18, Peseux.
Val-de-Ruz : *M. Claude Vaucher,* Dombresson. Tél. 7 18 19.
Val-de-Travers : *M. Fernand Vaucher,* Promenade, Travers.
La Chaux-de-Fonds : *M. Hubert Hirschi,* D.-P. Bourquin 7, La Chaux-de-Fonds. Tél. 2 84 43.
Le Locle : *M. Ernest Hasler,* Petits-Monts 8, Le Locle. Tél. 3 24 14.

W. G.

JURA BERNOIS

VINGT NOUVEAUX MAITRES ET MAITRESSES PRIMAIRES

Tel est l'effectif des diplômés de ce printemps dans nos écoles normales. Il est inutile d'insister sur l'opportunité de l'arrivée dans nos rangs de ces jeunes forces... A chacun et à chacune de nos jeunes collègues, nous souhaitons plein succès. Voici leurs noms :

Institutrices : Jacqueline Dubois, Lamboing ; Liliane Gerber, Reconvilier ; Madeleine Hänggi, Laufon ; Geneviève Houlmann, Montmelon ; Roselyne Huot, Les Bois ; Marie-Louise Jobin, Saignelégier ; Marie-Thérèse Jubin, Bassecourt ; Bernadette Lovis, Saulcy ; Simone Mertenat, Delémont ; Janine Villard, Malleray ; Paulette Zimmermann, Bienne.

Instituteurs : Raymond Brückert, Frinvilier ; Jean Filippini, Les Bois; André Froidevaux, Le Noirmont ; Jean-Pierre Luthi, Bressaucourt ; Michel Rüttimann, Le Noirmont ; Abner Sanglard, Fontenais ; Jean-Pierre Terrier, Porrentruy ; Jacques Vaucher, Cormoret ; Romain Voirol, Delémont.

T.

COMMUNIQUÉ

COURS DE VACANCES

L'Union des Instituteurs des Pays-Bas organise cette année encore une nouvelle série de cours d'été internationaux. Les sujets suivants sont prévus : L'organisation scolaire idéale, la situation sociale du maître, les droits de l'enfant, l'idée de la paix dans l'éducation.

Le premier cours aura lieu à Laren, près d'Amsterdam, du 23 au 30 juillet ; il est destiné aux jeunes de l'enseignement et aux étudiants en pédagogie ; langue de travail : anglais.

Le deuxième à De Tempel, près de Rotterdam, du 30 juillet au 6 août ; langue de travail : allemand.

Le troisième, à Laren, du 6 au 13 août ; langue de travail : français.

Pour chaque cours, finance de 45 florins (35 pour le premier) ; s'inscrire jusqu'au 27 avril auprès de Mlle Dini Matser, Uitslagsweg 16, Hengelo (0), Niederlande.

Partie pédagogique

Destiné à tous ceux qui exercent quelque autorité...

LE BON ADMINISTRATEUR

Les critères suivants n'ont rien d'original ni de neuf. Ils peuvent néanmoins servir à distinguer le bon administrateur de celui qui ne l'est pas.

1. **Le bon administrateur est avant tout un « homme ».** *Doté d'un mauvais caractère il serait incapable de mener à bien ses tâches administratives.*

2. **Le bon administrateur désire bien davantage être un membre au sein d'une équipe forte plutôt que d'être lui-même un homme fort mais solitaire.** *Il fait de ses collaborateurs des personnalités animées d'un esprit créateur. Il coopère avec elles et veille à ce que s'établisse entre elles et lui des relations d'ordre communautaire où chacun ait aussi bien l'occasion de donner que de recevoir. Car il sait qu'il n'y a de résultats utiles que là où plusieurs esprits, également compétents, s'appliquent ensemble à l'analyse d'une donnée. Car tout individu, si capable qu'il soit, ne saurait à lui seul résoudre de manière satisfaisante des problèmes par trop divers.*

3. **Le bon administrateur a une attitude empreinte de respect à l'égard de ses collaborateurs.** *Il les respecte, tout d'abord, parce qu'il a foi en la dignité comme en la valeur de tout être humain. Il les respecte aussi parce qu'il croit que la considération due à une personne ne concerne pas tant cette personne elle-même que ce qu'elle peut être un jour. Et, dans le même ordre d'idées il sait qu'il doit prendre en considération non seulement son propre service mais aussi toute l'institution, plus vaste, dont ce dernier n'est qu'un fragment. Aussi ne tolérera-t-il jamais que l'un ou l'autre puisse être défavorisé.*

4. **Le bon administrateur choisit des collaborateurs qualifiés.** *Il leur confie autant de besognes courantes qu'il est possible de le faire. Il coopère avec eux pour dresser les divers plans de travail. Il leur fait confiance, sachant qu'ils auront recours à lui dans les cas exceptionnels où la voie à suivre leur paraîtra peu claire. Mais il sait aussi que normalement ses collaborateurs seront capables de mener à chef et sans surveillance les tâches qui leur sont confiées.*

5. **Le bon administrateur est bienveillant.** *Il n'exige pas que ses collaborateurs fassent des choses que lui-même ne ferait pas. Il ne formule jamais de plans qui puissent aller à l'encontre de leurs intérêts. Il ne formule pas non plus à leur égard des exigences excessives. Il s'efforce, à tous les niveaux, de créer des relations harmonieuses entre eux et lui.*

6. **Le bon administrateur enfin ne perd pas de vue le fait que ses pouvoirs lui sont délégués par autrui.** *Il a conscience qu'il n'a le droit*

d'excercer ces pouvoirs que pour mener à bien la mission qui lui a été confiée. Il sait ainsi que son autorité, loin d'être absolue, est au contraire étroitement limitée par le but qu'il poursuit comme par les intérêts et les désirs de ceux qui travaillent sous sa direction.

Extrait d'un article de *Robert C. Marsch* dans le *Phi Delta Kappan*, (Nouvelle-Zélande) et traduit par *Frank Newell*, B.I.E., Genève.

A PROPOS DE LA SOLUTION DU PROBLÈME DES NOTES SCOLAIRES

J'ai lu dans l'« Educateur » du 19 février 1955, l'article de M. Fiorina intitulé : « Solution du problème des notes scolaires ».

Tout en étant entièrement d'accord avec certaines de ses assertions telles que : « les notes chiffrées sont nécessaires et commodes », « elles doivent être objectives et significatives » ou encore « le problème des notes scolaires est donc de nature essentiellement statistique », je ne le rejoins plus lorsqu'il parle des données du problème.

Pour clarifier certains points, je me vois dans l'obligation de donner quelques formules et principes statistiques, fastidieux peut-être, pour les profanes, mais indispensables pour la démonstration.

La statistique psychologique n'est qu'une comparaison d'un échantillon de population, à la masse totale de la population, supposée infinie pour les besoins mathématiques et considérée comme idéale, c'est-à-dire se rapprochant de la courbe parfaite dite de Gauss. Des échantillons (par exemple une classe déterminée d'enfants : garçons de 6e primaire urbaine ou filles de 4e primaire rurale), peuvent être très divers. Leur moyenne arithmétique, une des valeurs centrales typiques de la série, peut être plus ou moins éloignée de la moyenne arithmétique de la population, considérée comme moyenne idéale.

Or, sans vouloir entrer dans des détails mathématiques, la statistique nous signale que nous ne pouvons utiliser tels quels les échantillons examinés, sans se poser, au préalable, certaines questions sur leur validité. Cela revient à savoir si la courbe peut être ou non considérée comme normale. M. Fiorina a construit son abaque sur la notion de la moyenne arithmétique, mais il utilise cette tendance centrale sans poser la question de la validité de l'échantillon sur lequel il travaille. De plus, si l'on veut que les résultats soient exacts, on a soin de considérer la moyenne arithmétique (Ma) comme l'origine des axes X et Y. Elle est alors considérée comme moyenne zéro (Mo). M. Fiorina néglige ce détail, qui a son importance, comme nous le verrons par la suite.

Je prends maintenant la notion de l'écart-type σ tel que le définit M. Fiorina. Je suis d'accord de dire que σ traduit une certaine dispersion autour de Ma (moyenne artihmétique), mais j'ajouterai que σ est défini comme suit : C'est la projection des points d'inflexion de la courbe sur l'abscisse. σ donne ce que l'on appelle les deux paramètres de dispersion de la courbe.

La variation de σ détermine une variation de la forme de la courbe. Plus σ est petit, plus la courbe est acuminée (pointue), plus σ est grand

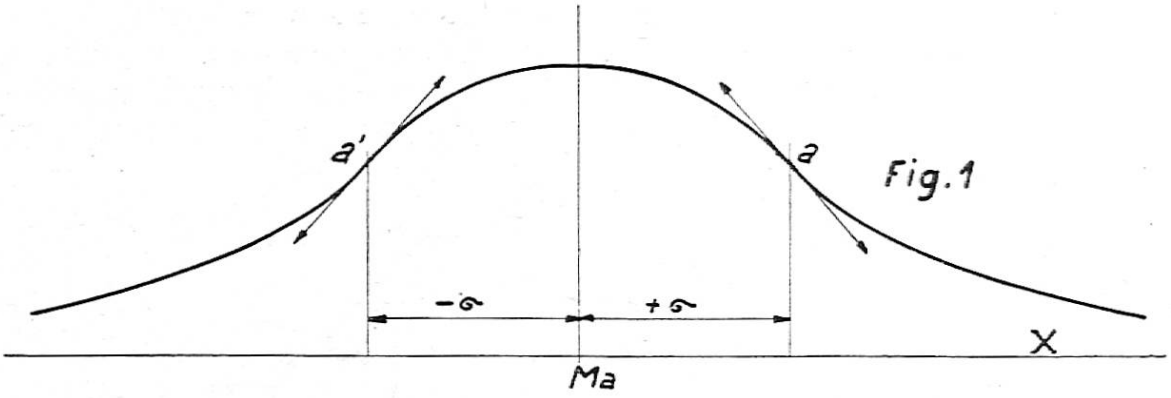

plus la courbe est étalée (aplatie). Mais quelle que soit la valeur que prend $\pm \sigma$ (de part et d'autre de la Ma), il englobe toujours le 68 % des sujets.

J'ai pris quelques exemples graphiques et ces derniers ne m'ont pas permis de comprendre à quoi correspondait cette notion de σ = m . 0,4.

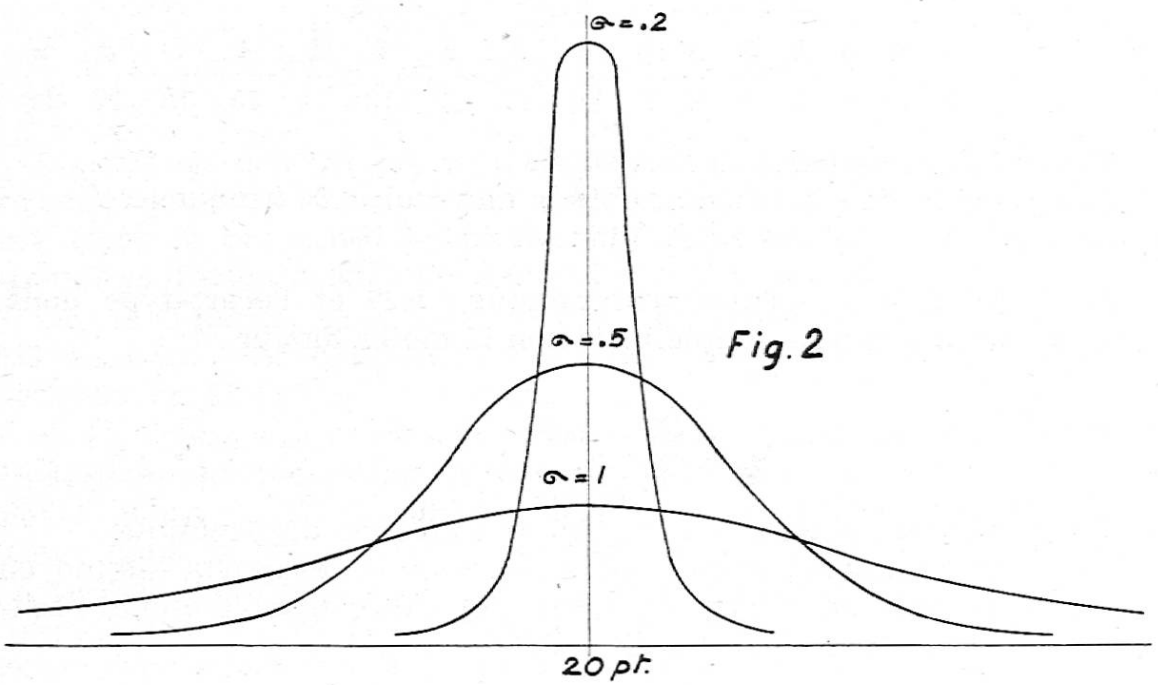

Je reprends l'exemple donné par M. Fiorina, dans lequel m se situe à 20 pt. Il en calcule le σ : 20 $\times$ 0,4 = 8. Or, je puis, par cette moyenne 20, tracer plusieurs courbes qui auront toutes la même moyenne mais dont le σ, paramètre de dispersion, sera très différent. Dans la courbe la plus acuminée, σ vaut : .2 ou 0,2. Dans la seconde, il vaut .5 et dans la troisième, la plus étalée, il égale 1. Dans ces conditions, il me paraît difficile de calculer σ de cette manière-là.

Prenons maintenant un exemple numérique qui démontrera la même chose.

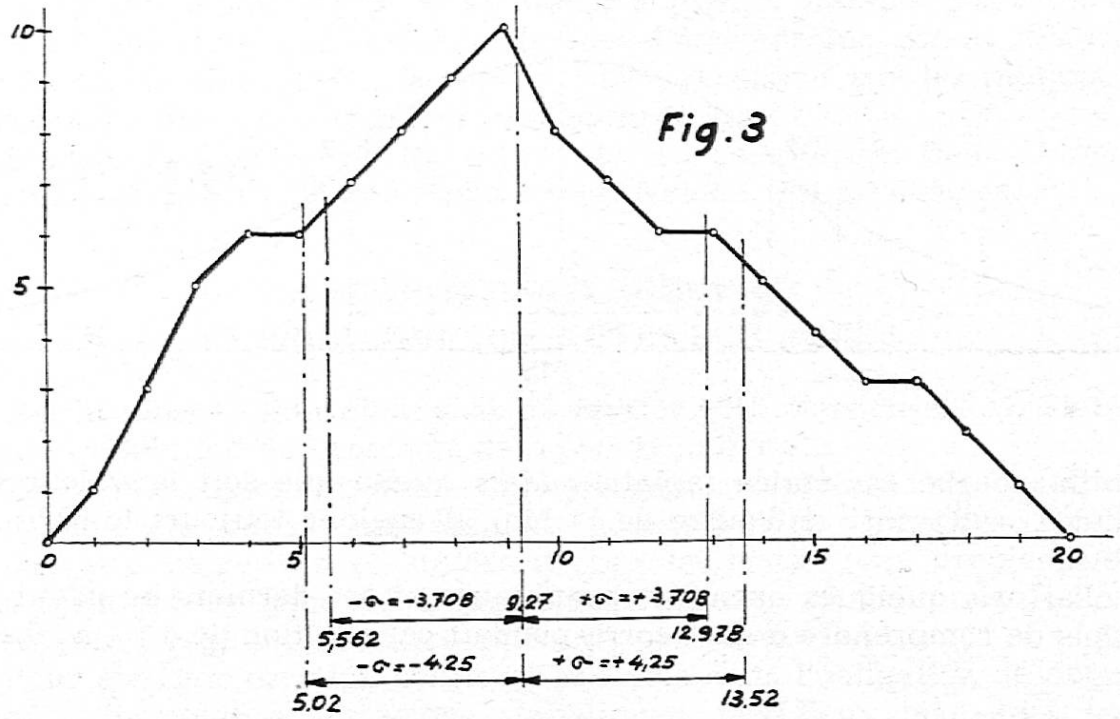

X	1	3	5	6	6	7	8	9	10	8	7	6	6	5	4	3	3	2	1
f	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19

X = résultats obtenus par les sujets ;
f = nombre de sujets ayant obtenu un résultat X (fréquence) ;
N = nombre total des sujets (dans ce cas = 100).

J'ai calculé la moyenne arithmétique : 9,27 et l'écart-type dont je donne la formule la plus simple mais non la moins longue.

$$\sigma = \sqrt{\frac{\Sigma\,(X - m)^2}{N - 1}}$$

où x = résultat obtenu m = moyenne artihmétique
x — m = écart à la moyenne Σ = Somme des écarts à la moyenne
N — 1 = nombre de sujets — 1, correction indispensable quand l'échantillon examiné est petit.

$$\sigma = \pm 4{,}25$$

Si je prends la formule de M. Fiorina, σ = m . 0,4, j'obtiens :

$$\sigma = 9{,}27 \,.\, 0{,}4 = 3{,}708.$$

Dans ce cas, σ n'englobe pas le 68 % des cas et de plus il ne répond pas à notre définition du début. Ce n'est pas la projection des points d'inflexion de la courbe qui sont donnés par $\pm$ 4,25. Donc, M. Fiorina trouve un σ au σ réel.

Maintenant, je reprends exactement la même courbe, avec la même dispersion et les mêmes fréquences ainsi qu'un intervalle de classe égal

à 1. Je change simplement le système de quotation, c'est-à-dire que je fais subir à la courbe un déplacement vers la droite sur l'abcisse (axe des X), en ajoutant 10 aux valeurs précédentes. J'obtiens alors :

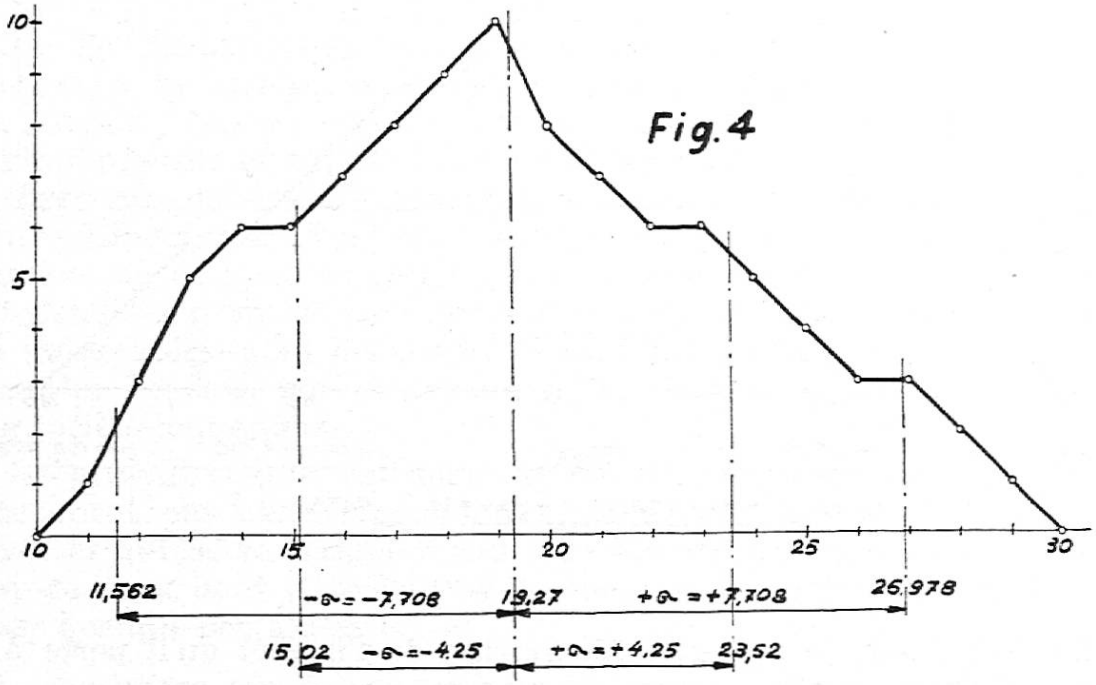

Fig. 4

Comme la courbe est identique à la précédente, j'obtiendrai une moyenne située au même endroit de la courbe, avec un σ égal au précédent. Dans ce cas m = 19,27 et $\sigma = \pm$ 4,25, ce qui est logique car les paramètres d'une courbe identique doivent être identiques.

Or, M. Fiorina, avec son système trouverait bien une moyenne de 19,27 mais un σ de 7,708 (19,27 . 0,4), donc supérieur au σ donné par les calculs usuels ($\pm$ 4,25).

Si l'on pousse la démonstration plus loin et que l'on décale la courbe en additionnant une valeur de 100, c'est-à-dire en formant une échelle de valeurs allant de 101 à 119 (résultats qui peuvent parfaitement se rencontrer dans la réalité (cf. : Tests S.N.C.F. ou Goguelin : « Introduction aux méthodes statistiques », par exemple). Nous obtiendrons exactement la même courbe avec une moyenne de 109,27 mais un σ de $\pm$ 4,25. M. Fiorina trouverait, lui, une moyenne identique de 109,27 mais un σ de 109,27 . 0,4 = 43,708 et l'on arrive à cette chose un peu étonnante : un paramètre de dispersion qui sort de la courbe donnée.

En résumé, nous devons persévérer dans la voie statistique mais veiller que les formules trouvées s'adaptent à tous les cas d'espèce. L'utilisation de la moyenne artihmétique, le calcul de σ ou de l'erreur-type ($\varepsilon = \sigma/\sqrt{n}$) en utilisant un σ calculé avec la formule du 40 % m'apparaît théoriquement faux.

Indépendamment de quelques détails quant au fond du problème sur lesquels on pourrait encore discuter, mais qui sont d'ordre mineur, je pense qu'il serait intéressant de reprendre la même question mais en y apportant les changements mathématiques nécessaires.

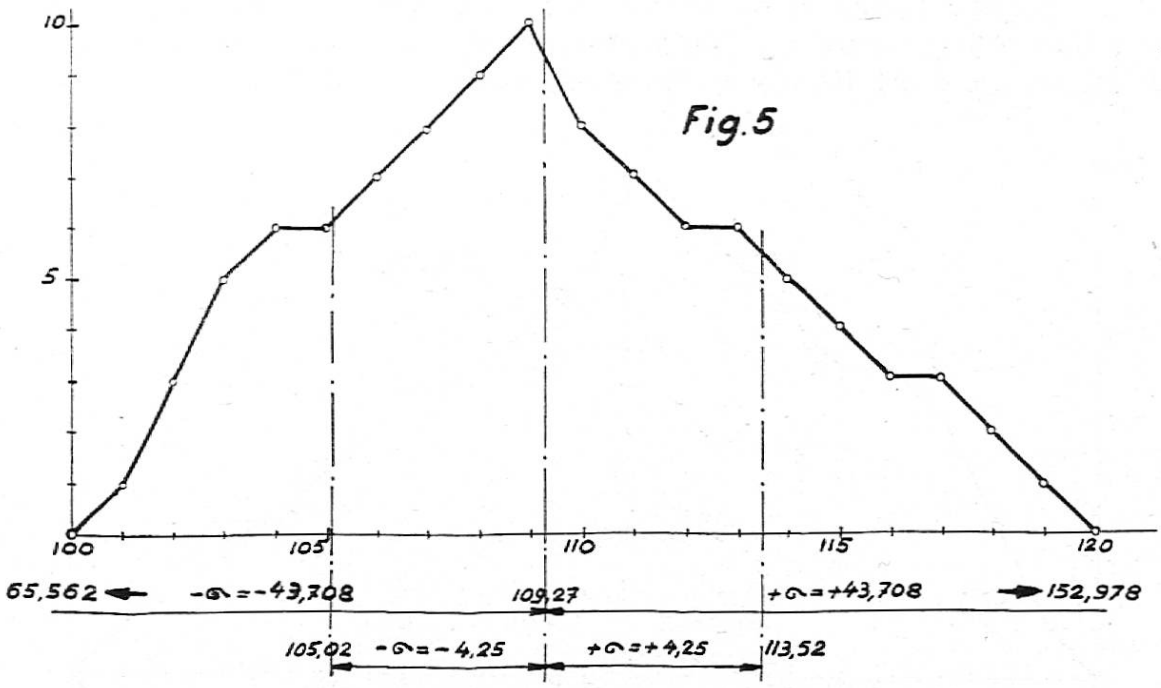

En terminant, je remercie M. Fiorina de l'intérêt qu'il porte à ces questions. C'est en s'intéressant de plus en plus à ces problèmes et en les creusant, en échangeant nos opinions et nos remarques, dans un but constructif, que nous arriverons, je l'espère, à découvrir la solution idéale. Je pense, du reste, revenir dans un prochain article sur la question des notes scolaires et des possibilités d'application statistique ou plus simplement arithmétique à ce problème.

D. Massarenti.

BIBLIOGRAPHIE

Editions Bourrelier, 55, rue St-Placide, Paris, de l'excellente collection «La joie de connaître », deux nouvelles publications :

Les Volcans, par J. Orcel et E. Blanquet, réunit sous une forme intéressante tout ce qu'il faut connaître d'essentiel au sujet de ces phénomènes inquiétants : naissance et croissance des volcans, quelques volcans actifs et leurs éruptions catastrophiques, les produits des éruptions volcaniques et quelques regards vers les profondeurs terrestres. Les maîtres qui posséderont cet ouvrage pourront répondre à toutes les questions que leurs élèves toujours intéressés ne manquent jamais de poser.
Les bêtes innonmbrables des mers, par Pierre de Latil, décrit la prodigieuse aventure de la vie marine ; des protozoaires en passant par les êtres coloniaux, il nous conduit aux poissons, rois de la mer et nous permet de faire meilleure connaissance avec la faune des rivages. Des renseignements trop souvent dispersés dans de savants ouvrages spécialisés se trouvent dans cet ouvrage présenté d'une manière pittoresque mais précise et fort vivante.

L'Ecolier difficile — L'école et les défauts de l'enfant, par le Dr André Berge, directeur du Centre psycho-pédagogique de l'Académie de Paris (Centre Claude Bernard). Volume de 128 pages, 11,5 × 17,5 cm. (Collection des Carnets de Pédagogie pratique), broché. Fr.f. 290.—.

Le Dr André Berge, qui a déjà consacré plusieurs ouvrages à la psychologie de l'enfant en général (et plus spécialement de l'enfant vu sous l'angle familial) étudie dans cet ouvrage l'enfant considéré sous l'angle de l'école et expose ici les données premières que son expérience de directeur du Centre psycho-pédagogique de l'Académie de Paris (Centre Claude Bernard) lui a permis de rassembler sur le problème complexe de ceux et de celles qu'on nomme des écoliers ou des élèves difficiles. Ces derniers sont souvent des personnalités très riches, mais très vulnérables, dont de simples maladresses éducatives peuvent compromettre l'avenir, non seulement à leur détriment, mais au détriment de la société tout entière.

Le présent volume est donc destiné à tous les éducateurs qui ne se préoccupent pas exclusivement des notes, des classements et des examens... et qui ne se résignent pas à se désintresser purement et simplement de ceux dont le travail ou la conduite paraissent de prime abord laisser quelque peu à désirer.

Initiation à la Géographie, par G. Chabot, professeur à la Sorbonne, et F. Mory, inspecteur d'Académie, ancien instituteur avec la collaboration de G. Salesse, instituteur. Volume de 80 pages, 21 × 26,5 cm. Illustrations en couleurs de M. Parry, et nombreuses photographies. Prix : Fr.f. 490.—.

On ne trouvera pas dans ce livre d'étude sur une région ou un pays déterminé (comme au Cours moyen ou en Classe de fin d'études). Ce sont les faits géographiques généraux qui sont présentés : naissance et vie d'un cours d'eau, la haute montagne, le plateau, naissance et développement d'une ville, etc... Mais ces faits sont étudiés en partant d'exemples précis, si bien que chaque leçon est en même temps qu'un ensemble de notions de base permettant un peu plus tard d'aborder avec fruit l'explication géographique proprement dite, un modèle d'initiation à la géographie par l'observation directe, chaque fois que cela est possible, des divers aspects de la région, du village ou de la ville où vivent les enfants.

L'illustration n'apporte pas seulement à l'ouvrage une note d'art — bien que dans ce domaine, rien n'ait été négligé pour faire de ce livre un beau livre. Elle participe largement à la compréhension du texte et à l'acquisition de notions précises. Les photographies sont reproduites dans des dimensions permettant aux enfants une observation facile des faits présentés.

Cet ouvrage trouvera donc sa place dans la bibliothèque des maîtres de chez nous auxquels il aidera à ordonner intelligemment cette initiation à la géographie.

UN ÉVÉNEMENT MUSICAL : « LA NIQUE A SATAN »
de Frank Martin et Albert Rudhardt

Tous les lecteurs de l'Educateur qui savent ce que fut pour notre journal, pour la SPR, pour l'art et pour l'amitié Albert Rudhardt se réjouiront d'apprendre qu'une de ses œuvres va être reprise à Montreux (salle du Pavillon) le dimanche 17 avril à 20 h 30 en une version de concert dont ce sera la première audition. Participeront à cette manifestation patronnée par l'Office du Tourisme : le Chœur de Chailly sur Clarens, le Petit Chœur du Collège de Montreux, l'Orchestre de la Suisse romande, le ténor Ch. Jauquier et, comme récitants, Pauline Martin et Paul Pasquier, sous la direction générale de notre collègue Robert Mermoud, auteur de l'adaptation, dont on sait la valeur de chef. (Rappelons qu'il écrivit la musique du spectacle donné au Congrès de Lausanne en 1950).

« La Nique à Satan » se composait à l'origine de 11 tableaux avec 18 chansons. Elle fut jouée et éditée à Genève chez Henn en 1932.

Dans cette version de concert adaptée par R. Mermoud avec l'autorisation de Frank Martin, se retrouveront toute la fraîcheur, le pimpant, l'enthousiasme, l'ironie aussi d'Alb. Rudhardt. « Les chœurs d'enfants sont des perles de la plus belle eau ». (Mermoud dixit).

L'argument de cette « Nique à Satan » ? Une ville avec ses femmes, ses gosses, ses citoyens : les Beaux Esprits et les Bons Garçons, La Bergougne, méprisée, appelle la malédiction qui fond sur la cité. Le Conseil tient séance (orchestre cocasse). Les Bons Garçons vont défendre la ville et en éloignent d'abord femmes et enfants. Les Beaux Esprits préfèrent partir pour l'étranger, moqués par les Bons Garçons. Cependant, le Conseil des Démons procède à l'élection des agents recruteurs qui vont séduire les Bons Garçons (messe noire et sabbat). Ceux-ci s'élancent à la conquête de mirifiques triomphes en abandonnant la ville au Diable.

Maintenant, la cité est déserte. Mais, le charme, ce sont les gosses qui l'opèrent ; en effet, ils reviennent dans la ville et, entraînés par la flûte magique du poète, ils se mettent à la besogne et, malgré l'astuce du démon, ils lui arrachent la possession de la cité. Tout le monde peut rentrer, le bonheur éclate. La flûte conduit la Farandole et soumet chacun au comble de l'exaltation qui s'exprime dans le Chant de Joie final.

Souhaitons à l'ensemble et à son chef distingué une salle pleine et enthousiaste qui les vienne récompenser de leur difficile entreprise. Quant à nous, nous irons entendre le message d'un ami toujours présent que la musique qu'il a vaillamment servie fera revivre.

Alexis Chevalley.

(Prix des places de 4 à 10 fr., plus taxe. Location dès le 31 mars à Montreux : Off. du Tourisme ; à Vevey et à Lausanne : Fœtisch frères S.A., à Genève : Au Ménestrel).

Echantillons et prospectus par l'agence générale **Rud. Baumgartner-Heim & Co. Zürich 50**

LES RETRAITES POPULAIRES ASSURENT LES JEUNES AUX MEILLEURES CONDITIONS.

Educateurs ! INCULQUEZ A VOS ÉLÈVES LES NOTIONS DE PRÉVOYANCE QUI LEUR PERMETTRONT DE METTRE LEURS VIEUX JOURS A L'ABRI DU BESOIN.

CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES

RETRAITES POPULAIRES

subventionnée, contrôlée et garantie par L'Etat

SIEGE : Av. Ruchonnet 18, LAUSANNE

Nos voyages organisés

Projets et devis sans engagement.
Conditions spéciales pour Sociétés, Ecoles, Pensionnats, etc.

© Bibliotheque
Nationale Suisse
Berne

INSTITUT
MONTANA ZUGERBERG
pour jeunes gens de 9 à 18 ans

● Education consciencieuse de la personnalité des jeunes gens. ● Enseignement individuel par des professeurs qualifiés. ● Programmes jusqu'à la maturité. Ecole commerciale avec diplôme officiel. Cours spéciaux d'allemand pendant l'année scolaire et des vacances d'été. ● Situation idéale, à 1000 m. d'altitude, entre Zurich et Lucerne. Grands terrains de sport et des plus modernes.

Prospectus et renseignements auprès de la direction: Dr J. Ostermayer, téléphone: Zoug (042) 4 17 22.

W. MARLETAZ
PÉPINIÈRES-BEX
TÉL. (025) 5.22.94 (VAUD)

Tous les arbres et arbustes
Pour vos:
PARCS — ESPALIERS
JARDINS — ROSERAIES
AVENUES — ROCAILLES
VERGERS — REBOISEMENTS
Importantes collections
PLANTES VIVACES - FRAISIERS
Catalogue franco

La Banque Cantonale Vaudoise
à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

Henniez-Lithinée
Eau de table de 1er ordre
Digestive

MONTREUX, 9 avril 1955 XCIe année – No 14

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

396

Rédacteurs responsables
Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

NOUVELLES EDITIONS

Géographie économique

par RENÉ MEYLAN

Un volume de 264 p., broché *7.50*

Il est redevenu possible, aujourd'hui, de se faire une idée exacte de la structure économique du monde. Aussi, l'auteur a-t-il entièrement revu son ouvrage ; il n'en a cependant pas modifié la présentation et est resté attaché à la conception qu'il a de son enseignement: ***donner un tableau des activités humaines dans le cadre politique de l'Etat.***

Etudiant, pour commencer, les conditions dans lesquelles ces activités se déploient, il passe en revue les continents, les pays et leurs régions. Cette description, d'abord géographique et ethnique, porte ensuite l'accent sur la *vie économique:* ressources, agriculture, industrie, commerce.

Deux innovations: la numérotation marginale des principaux paragraphes et l'établissement de tableaux statistiques sur la production des grands Etats en 1950 et 1951.

Atlas scolaire suisse pour l'enseignement secondaire

10e édition revue et corrigée

Un volume de 152 p., dont 144 de cartes, cartonné . . . . . *27.—*

GEORGES BONNARD - **Les verbes anglais.** Morphologie.

Un volume de 96 p, broché *2.75*

Pour Pâques

demandez ou offrez les ravissants livres de la collection

ORBIS PICTUS

Derniers parus : **Madones italiennes - Faïences anciennes de Provence.**

Quelques succès : **Icones - Beauté de la rose - Miniatures indiennes - Miniatures du moyen âge - Portraits en miniature - Porcelaines de Meissen - La Suisse romantique - Pierres précieuses - Tapis d'Orient.**

Une vingtaine de planches d'une perfection rare, des textes brefs, de qualité, couverture acétate mi-souple . . . . . *Chaque volume 4.80*

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH